

# Référencement de Produits Locaux de Qualité PROMO TERROIR

Étude réalisée pour  
**l'Université Européenne des Senteurs et des Saveurs**  
Couvent des Cordeliers. 04300 - Forcalquier  
par **l'Agence Commerciale AR.TAPPERO.**  
04100 - Manosque. Siret 49878184800011

*AR.TAPPERO 2° trimestre 2010.*

## PROMO TERROIR

L'objectif du projet PROMO TERROIR, porté par l'U.E.S.S. est de **valoriser les productions agricoles et agro-alimentaires** du département des **Alpes de Haute Provence**.

Il ne s'agit pas de faire un inventaire de la totalité des productions existantes, mais de « labelliser » sous l'appellation **PROMO TERROIR** les produits et productions, qui valorisent ce territoire.

## PROMO TERROIR

L'étude se partage en 3 parties distinctes.

- La première phase consiste à déterminer les critères de sélection et pour chaque critère à créer une « grille de notation ».
- La deuxième phase de l'étude permet de recenser de manière exhaustive les productions agricoles d'une part et agro-alimentaires de l'autre, réalisées dans le département.
- La troisième et dernière phase permet de juger ces productions selon les critères établis et de labelliser les produits **PROMO TERROIR.**

- Phase 1 : LES CRITERES DE SELECTION.

Nous avons établi trois critères qui, au total, permettent d'appréhender un produit et de constater sa qualité et son lien avec le territoire.

Les 3 critères ayant, pour nous, la même importance, pour chacun d'eux, un produit sera noté entre 0 et 10.

➤ Le premier critère s'applique obligatoirement au TERROIR.

On définit ce critère sous le terme d'**ORIGINE** du produit.

S'il est évident pour un produit agricole qu'il doit avoir été cultivé dans les Alpes de Haute Provence, il est plus difficile d'approcher ce critère pour des produits agro-alimentaires, confectionnés à partir de différentes matières premières, et parfois nombreuses.

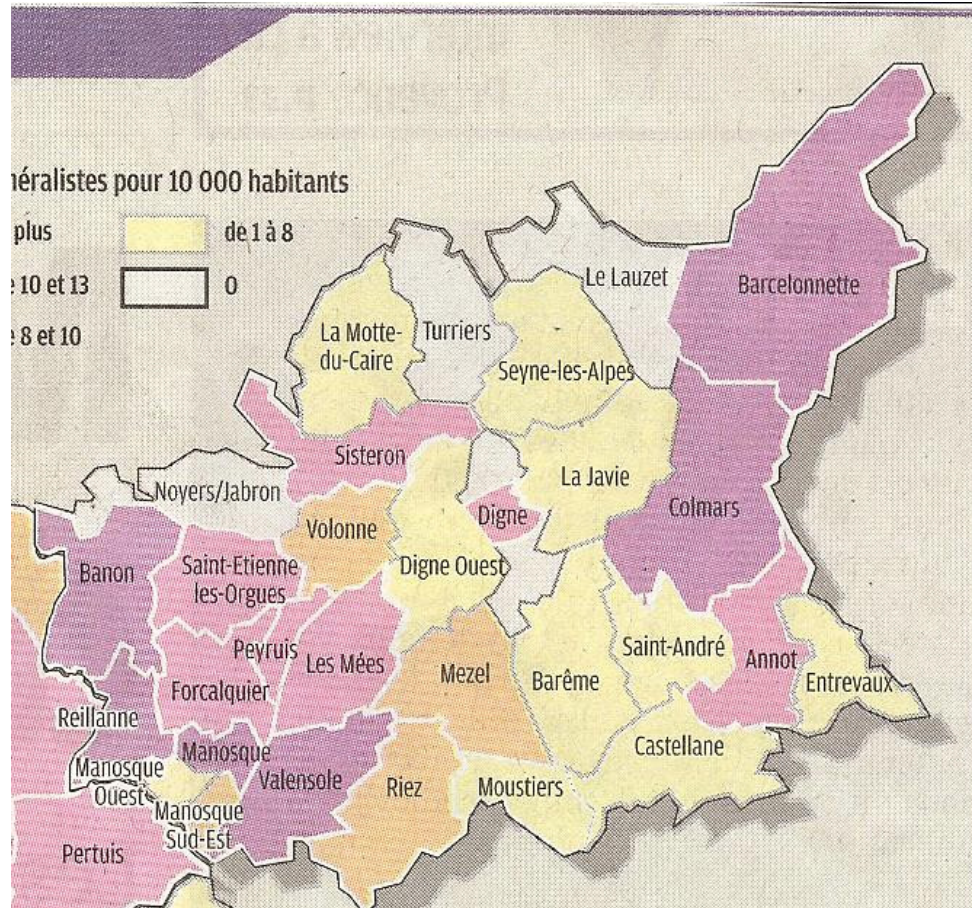
Nous considérons que le **critère ORIGINE s'applique uniquement au produit fini et à son élaboration et non pas à l'origine des matières premières qui le composent.**

## PROMO TERROIR

- Le référencement selon le critère ORIGINE sera donc simple :
- La note sera 10 pour un produit répondant au critère.
- Elle sera 0 pour un produit ne correspondant pas. Cette note élimine irrémédiablement le produit.

Critère :	ORIGINE
<b>Produits Agricoles</b>	<b>note</b>
* xxxxx	0 ou 10
* yyyyy	0 ou 10
<b>Produits Agro-</b>	<b>note</b>
* aaaaa	0 ou 10
* bbbbb	0 ou 10

# PROMO TERROIR



## Les Alpes de Haute Provence

### Les cantons

Alpes de Haute-Provence			
Allos Colmars	4	Manosque Sud-Est	4
Annot	2	Manosque Sud-Ouest	2
Banon	5	Mezel	2
Barcelonnette	10	Moustiers	1
Barême	1	Noyers-sur-Jabron	0
Castellane	2	Peyruis	5
Digne	22	Reillanne	6
Digne-Est	0	Riez	5
Digne-Ouest	4	Saint-André-les-Alpes	1
Entrevaux	1	Saint-Etienne-les-orgues	3
Forcalquier	17	Seyne-les-Alpes	2
La Javie	1	Sisteron	10
La Motte-du-Caire	1	Turriers	0
Les Mées	12	Valensole	11
Manosque	36	Volonne	11
Manosque Nord	4		

➤ Le deuxième critère de sélection concerne la **NOTORIETE** du produit. C'est-à-dire son image.

- Est-ce un produit traditionnel des Alpes de Haute Provence ?
- Est-ce un produit typique des AHP ?
- Y-a-t-il un Savoir-faire traditionnel reconnu pour la confection de ce produit ?

Ce critère concerne beaucoup plus les produits agro-alimentaires que les productions agricoles.

Il est également plus subjectif que le critère : ORIGINE.

Pour cela notre grille de notation sera donc plus large :

## PROMO TERROIR

0 = Absolument pas typique ou traditionnel.

10 = Tout à fait typique ou traditionnel.

3 = peu typique ou traditionnel.

7 = assez typique ou traditionnel.

Critère : NOTORIETE	
<b>Produits Agricoles</b>	<b>note</b>
* xxxxx	0 ; 3 ; 7 ou 10
* yyyyy	0 ; 3 ; 7 ou 10
<b>Produits Agro-</b>	<b>note</b>
* aaaaa	0 ; 3 ; 7 ou 10
* bbbbb	0 ; 3 ; 7 ou 10

## PROMO TERROIR

La grille de référencement devient donc :

Critère :	ORIGINE	NOTORIETE
<b>Prod. Agricoles</b>	<b>note</b>	<b>note</b>
* xxxxx	0 ou 10	0 ; 3 ; 7 ou 10
* yyyyy	0 ou 10	0 ; 3 ; 7 ou 10
<b>Prod. Agro-</b>	<b>note</b>	<b>note</b>
* aaaaa	0 ou 10	0 ; 3 ; 7 ou 10
* bbbbb	0 ou 10	0 ; 3 ; 7 ou 10

## PROMO TERROIR

### ➤ Le troisième et dernier critère de sélection concerne la QUALITE du produit.

Celle-ci est définie selon 2 procédés différents :

- ❖ Le produit bénéficie d'un Label de Qualité reconnu, qui peut être : a.o.c – i.g.p – label rouge - ..., mais aussi une Médaille récente au concours du Salon de l'Agriculture de Paris, ...

Dans ce cas le produit ayant déjà été jugé, par un jury compétent, il lui sera attribué la note 10.

- ❖ Le produit ne bénéficie d'aucun label officiel de qualité. Il sera dégusté et noté par un jury constitué par le Convivium de Haute-Provence de l'Association Internationale Slow-Food.

Cette association est composée de « dégustateurs amateurs éclairés », ayant une bonne connaissance des produits locaux et pouvant donc donner un avis pertinent sur la qualité des produits proposés.

La grille de notation de la QUALITE sera bien entendu la plus large des 3 critères retenus.

Chaque dégustateur juge 4 éléments sur une fiche de dégustation:

- **L'aspect visuel** : note possible 0 ; 1 ; 2.
- **L'odeur** : note possible 0 ; 1 ; 2.
- **La texture** : note possible 0 ; 1 ; 2.
- **La saveur** : note possible 0 ; 1 ; 2 ; 3 ; 4.

La note finale du produit est la moyenne de l'ensemble des fiches-dégustation.

La note maximale est 10. La note 0 est irrémédiablement éliminatoire.

Si 2 éléments de la dégustation sont notés 0 la note finale est 0.

PROMO TERROIR

[Fiche dégustation recto.doc](#)

[Fiche dégustation verso.doc](#)

## PROMO TERROIR

Chaque dégustateur juge 4 éléments sur une fiche de dégustation:

- **L'aspect visuel** : note possible 0 ; 1 ; 2.
- **L'odeur** : note possible 0 ; 1 ; 2.
- **La texture** : note possible 0 ; 1 ; 2.
- **La saveur** : note possible 0 ; 1 ; 2 ; 3 ; 4.

Si 2 éléments de la dégustation sont notés 0 la note finale est 0.

La note finale du produit est la moyenne de l'ensemble des fiches-dégustation.

La note maximale est 10. La note 0 est irrémédiablement éliminatoire.

Critère :	QUALITE
<b>Produits Agricoles</b>	<b>note</b>
* xxxxx	De 0 à 10
* yyyyy	De 0 à 10
<b>Produits Agro-</b>	<b>note</b>
* aaaaa	De 0 à 10
* bbbbb	De 0 à 10

## PROMO TERROIR

- La fiche complète de référencement reprend les trois critères énumérés ci-dessus :

Critères :	Origine	Notoriété	Qualité	TOTAL
Notation possible	0 ou 10	0 ; 3 ; 7	0 à 10	0 à 30
<b>Prod. Agricoles</b>	<b>note</b>	<b>note</b>	<b>note</b>	<b>note</b>
* xxxxx	0 ou 10	0 ; 3 ; 7 ou 10	De 0 à 10	De 0 à 30
* yyyyy	0 ou 10	0 ; 3 ; 7 ou 10	De 0 à 10	De 0 à 30
<b>Prod. Agro-ali.</b>	<b>note</b>	<b>note</b>	<b>note</b>	<b>note</b>
* aaaaa	0 ou 10	0 ; 3 ; 7 ou 10	De 0 à 10	De 0 à 30
* bbbbb	0 ou 10	0 ; 3 ; 7 ou 10	De 0 à 10	De 0 à 30

Les trois critères ont autant de valeur. Chacun est noté sur 10.

La note idéale (maximum) est 30. La note 0 pour un seul des 3 critères élimine automatiquement et définitivement le produit.

Le produit sera référencé si le total général est au minimum égal à 20/30. Il pourra alors porter le **LABEL PROMO-TERROIR**.

## PROMO TERROIR

Les trois critères ont autant de valeur.

Chacun est noté sur 10.

La note idéale (maximum) est 30.

La note 0 pour un seul des 3 critères élimine automatiquement et définitivement le produit.

Le produit sera référencé si le total général est au minimum égal à 20/30.

Il pourra alors porter le LABEL **PROMO-TERROIR**.